

Utiliser TELEPAC de manière autonome (Production animales)

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs, conjoints collaborateurs, salariés, porteurs de projet
Zone géographique : Aude et départements limitrophes.

OBJECTIFS

- Savoir accéder à son compte personnel Télépac et en connaître les fonctionnalités
- Gérer les flots et les parcelles (modifier, ajouter, supprimer, renseigner les codes cultures)
- Compléter, vérifier et signer les divers formulaires de demande d'aide
- Connaître les informations et les documents à rassembler pour se préparer à la télédéclaration
- Connaître les enjeux liés à la PAC 2023-2027

ENJEUX

La campagne de déclaration PAC sera ouverte à partir du 1er avril 2026. Difficile à comprendre et avec des enjeux financiers importants, de nombreux agriculteurs se trouvent démunis pour le dépôt de leur dossier sur Télépac. Cette complexité conduit un nombre croissant d'agriculteurs à solliciter l'appui d'organismes agricoles pour les accompagner. La formation a pour objet de faciliter la compréhension des enjeux de la PAC, afin que les agriculteurs soient en mesure de poser des questions au moment de l'accompagnement s'ils délèguent le dossier et/ou de les encourager à réaliser leur dossier Télépac en autonomie.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

- Introduction de la formation, présentation et expression des attentes des participants
- Rappels généraux sur la PAC et les aides
- Présentation des formulaires du dossier PAC et des documents nécessaires à la télédéclaration
- Présentation des principales fonctionnalités du logiciel Télépac et des différentes étapes de la saisie
- Travail de chacun sur son dossier en direct sur Télépac

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation avec accès internet
- Exposé participatif avec support PowerPoint
- Prise de notes sur tableau
- Echanges entre participants
- Exercice pratique sur un compte de démonstration
- Prise en main par le stagiaire de son propre dossier

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Un temps sera réservé à la mesure de la satisfaction des stagiaires et à l'auto-évaluation des acquis

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

Biocivam 11

DURÉE : 1 jour(s)

MODALITÉS D'ACCÈS

En situation de handicap ? Contactez la responsable de stage pour organiser votre venue.

TARIFS

Prise en charge à 100% pour les stagiaires éligibles VIVEA*. Non éligible : nous contacter. Frais pédagogiques : €.

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Laure NAEGELEN
laure.naegelen@bio-aude.com
Biocivam 11
Organisme de formation =
Maison Paysanne de l'Aude
1, av. Salvador Allende
11300
Limoux
Tel. 0468780638
N° d'organisme de formation :
76110169011

SATISFACTION : 96,4% en 2024 sur cette formation.

NOTE : Repas tiré du sac.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
------	------	-------------

À définir

11000 Aude

Andréa Cassagnes , chargée de mission élevage et Dylan Clair, chargé de mission grandes cultures , en charge des déclarations PAC au Biocivam 11.

THÈMES

Gestion d'entreprise

Gestion

FINANCEURS

VIVEA

OCAPIAT